



/KAM.C./

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE NYANZA.

PROCES-VERBAL DE DESIGNATION D'UN SOUS-CHEF  
INTERIMAIRE A... RUGARANA.....

Le ...11:février.1960..... ., Nous E. de JAMBLINNE,  
Administrateur du Territoire de Nyanza;  
attendu que le pouvoir est vacant dans la sous-chefferie  
.....RUGARANA.....(chefferie...NYABIBI.....)  
délégons Monsieur...SABAGUNGU. Steniles.....pour exercer  
les fonctions de sous-chef intérimaire dans cette s/chefferie.

Nyanza, le ...11.février.1960....

L'Administrateur de Trritoire,

E. de JAMBLINNE

